

Manifeste pour une gestion de l'eau durable et responsable

Nous constatons...

Que depuis plus de 30 ans, nous sommes témoins :

- des **mêmes assecs** de cours d'eau,
- des **mêmes revendications** des associations de protection de la nature qui alertent sur la dégradation constante des milieux aquatiques,
- de **restrictions d'usage toujours plus nombreuses**,

alors même que les précipitations annuelles n'ont pas évolué et que **les volumes prélevés pour l'irrigation ont été divisé par deux !**

Il y a 6 mois, nous subissons une **sécheresse** historique avec des températures extrêmes qui ont fortement impacté nos cultures et nos exploitations agricoles.

Aujourd'hui, nous enregistrons des records de pluviométrie entraînant des risques d'inondation et menaçant de nouveau nos productions agricoles.

Nous demandons...

La mise en œuvre d'une véritable concertation entre **TOUTS** les usagers de l'eau pour :

Un plan d'aménagement ambitieux* de notre Territoire !

Parce que l'eau sera toujours nécessaire à l'agriculture, et que l'agriculture est indissociable d'une **gestion durable et responsable** des ressources.

**Aménagements de cours d'eau, stockages hivernaux, utilisation des eaux de drainage, zones tampon/humides pour favoriser la recharge des nappes et le soutien des débits d'étiage.*

Nous déplorons...

Que les solutions avancées par Madame la préfète au comité des usages du 7 novembre dernier, ne visent que l'usage agricole avec **de nouvelles restrictions** (*mesures, qui depuis 30 ans, ne montrent aucun résultat sur les milieux aquatiques*), que rien ne soit proposé sur les **conséquences économiques** catastrophiques de l'étiage 2019, et enfin que la seule approche réglementaire de l'État élude totalement la **gestion structurelle des bassins**.

Nous nous engageons à ...

- Partager l'eau au sein de la profession agricole,
- Etre toujours plus **professionnel** dans la pratique de l'irrigation comme nous le faisons depuis plus de 20 ans,
- Encourager, soutenir et faciliter tout type d'**aménagements de cours d'eau ou de bassin versant** visant à améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques et maintenir des débits d'étiage satisfaisants.

Signataires :



AGREAU'CLAIN

Ils soutiennent :

saül J.-M. Casseron

